



## ENGINS DE LEVAGE & MANUTENTION

### Mise en œuvre des vérifications

#### Programme

#### La réglementation régissant les vérifications périodiques

- présentation théorique des matériels
- genèse des textes réglementaires
- autour des machines en extérieur : mise en pratique des vérifications des matériels suivants :
  - chariot élévateurs (1)
  - élévateur véhicule (2)
  - nacelle automoteur avec stabilisateur (3)
  - pelle 1500 kg / 2000 kg (4)
  - grue auxiliaire de chargement (5)
  - véhicule sur piste (6, pas de pratique)
  - hayon (7, pas de pratique)
  - bras empirole ou polibenne (8, pas de pratique)

Chaque session de formation "vérifications" est constitué de 2 groupes de 6 personnes en permutation

#### Jour 1 : groupe A et B

- matin : réglementation
- après-midi : théorie des matériels 1 et 2

#### Jour 2 : matin

- groupe A : pratique des matériels 1 et 2
- groupe B : pratique des matériels 3, 4, 5

#### Jour 2 : après-midi

- groupe A : pratique des matériels 3, 4, 5
- groupe B : pratique des matériels 1 et 2

#### Jour 3 : groupe A et B

- matin : théorie des matériels 6 et 7
- après-midi : approche commerciale

## Formation continue Spécialités

#### Objectifs

- Connaître les textes réglementaires régissant les vérifications des engins de levage et manutention (ELM)
- Mettre en place des actions de vérifications auprès des agriculteurs et réseaux
- Maîtriser la Visite Périodique générale des ELM

#### Public concerné

- Expert en automobile
- Expert en en formation

#### Prérequis

Aucun

#### Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques
- Supports audiovisuels
- QCM
- Documentation stagiaire
- Questionnaire d'évaluation

**Attestation individuelle de fin de formation** délivrée au participant à l'issue du stage

#### Animateurs

Alain LEMONNIER  
Formateur spécialisé VERIF  
Formateur expert en automobile

#### Effectifs

12 participants maximum

#### Durée

3 jours (21 heures)

#### Lieu

Bordeaux (33)

IFOR2A Institut de Formation associée à l'Automobile  
43, rue des Plantes – 75 014 PARIS

T. 01 45 40 81 92 – F. 01 40 09 01 23

[ifor2a@anea.fr](mailto:ifor2a@anea.fr) – [www.anea.fr/ifor2a](http://www.anea.fr/ifor2a)

SASU au capital de 150 000 € - RCS Paris 497 640 441 00018

N° de déclaration d'existence : 11 75 368 04 75